Février - Mars 2014 n° 66

l'écho de Gex

Journal d'informations municipales

Dossier pages 6 et 7

Budget 2014

Gex en mouvement

Nouveaux rythmes scolaires p.5

Zoom sur...

Élections municipales p.9

Se divertir à Gex

Cinéma « Le Patio » : opéra de Mozart p.11

›››› toute l'info sur www.ville-gex.fr

Gex en images

27 NOVEMBRE 2013

La traditionnelle remise des prix du

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2013

a eu lieu à la salle l'Expo en présence de monsieur le Maire et de nombreux élus.

4 DÉCÉCEMBRE 2013

Dans le cadre de la saison culturelle 2013/2014, le spectacle

« ANGA, FILS DU FEU »

a émerveillé les enfants conquis par l'aventure mouvementée de ce personnage.

7 DÉCÉCEMBRE 2013

TÉLÉTHON 2013

Grâce à l'implication de l'accueil de loisirs municipal « La Buissonnière » et du centre social « Les Libellules » et la participation financière de la mairie, une somme de 1 976,73 euros a été reversée à l'AFM.

Merci à l'AGITH pour sa participation.

7 DÉCÉCEMBRE 2013

Les pompiers ont été mis à l'honneur lors de la

TRADITIONNELLE SAINTE BARBE.

Les autorités ont salué les pompiers professionnels et bénévoles engagés au service des Gexois et ont remis des médailles à certains récipiendaires.

17 DÉCÉMBRE 2013

Monsieur le Maire a posé

LA PREMIÈRE PIERRE DE L'IMMEUBLE NOVEO,

rue de Pitegny.

3-24 DÉCÉMBRE 2013

L'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille, en partenariat avec l'association des commerçants « Les Vitrines de Gex », a proposé de nombreuses animations dans le cadre de

« GEX FÊTE NOËL ».

Un temps fort : le mercredi 11 décembre 2013, place de la Visitation, en compagnie de l'Amicale des Bouviers Bernois, les chiens attelés ont servi de guide au Père-Noël sous le regard émerveillé des enfants.

11 JANVIER 2014

Monsieur le Maire, Gérard Paoli, accompagné du conseil municipal a présenté

SES VŒUX

à la population. Après avoir rappelé les réalisations 2013 et présenté les projets 2014, il a évoqué son engagement au service des Gexois qu'il quitte après 19 ans en tant que maire de la commune.

12 JANVIER 2014

Plus de 200

AÎNÉS GEXOIS

ont assisté au repas annuel offert par la mairie. Un beau et chaleureux moment de partage, de pas de danse et de chansons apprécié par tous.

Gex, ma ville

Connaissez-vous la ligne de bus Gex-Divonne-Coppet ?

Depuis décembre 2012, la ligne de bus 814 (Gex-Divonne-Coppet) est en service. Cette ligne de bus transfrontalière permet donc de relier les communes de Gex et de Divonne au réseau ferroviaire avec un rabattement sur la gare de Coppet.
Cette ligne, que certains Gexois empruntent quotidiennement, s'inscrit parfaitement dans la logique de développement des transports en commun entre le Pays de Gex et la Suisse voisine.
Mais, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore son existence et qui pourraient l'utiliser pour se rendre notamment au travail dans les cantons de Vaud et de Genève.
À Gex, 3 arrêts de la ligne 814 sont définis : Zone de l'Aiglette, avenue Georges Charpak et avenue de la Poste. Une signalétique a été mise en place et vous ne pouvez pas vous tromper !
Pour connaître les horaires de la ligne 814 en vigueur depuis le 15 décembre 2013, des dépliants sont à votre disposition à l'accueil de la mairie de Gex et téléchargeables sur www.ville-gex.fr et sur www.bustpn.ch

Vacances d'hiver 2014 à l'Accueil de Loisirs

Durant les vacances d'hiver 2014, les enfants de « La Buissonnière » iront sur « Les Routes de l'Asie du Nord » : activités, grands jeux et projets autour de ce thème. Des sorties « neige » seront organisées chaque semaine. La semaine se terminera par un rendez-vous familial le vendredi à 17 h 30. Les dossiers d'inscription seront disponibles **dès le 3 février**, en mairie, ainsi que sur les sites d'accueil périscolaire des Vertes Campagnes, Perdtemps et Parozet. Venez nombreux passer vos vacances avec nous…

Le recensement de la population a commencé

Recensement de la population 2014

Depuis le 16 janvier 2014, le recensement de la population gexoise a commencé. Il s'achèvera **le 15 février 2014**.
Se faire recenser est un geste civique permettant de déterminer la population officielle de sa commune. À Gex, 21 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Ils sont tous dotés d'une carte professionnelle et ils vous la présenteront spontanément ; si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à leur demander.

Quelques informations essentielles sur le recensement
Rassurez-vous : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs recrutés, sont tenues au **secret professionnel**.
Le recensement est utile à tous et, de ses résultats, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins et à l'évolution de la population.
C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe. C'est d'ailleurs une obligation **(Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques)**. « *Les personnes sont tenues de répondre, avec exactitude, et dans les délais fixés, aux enquêtes statistiques qui sont rendues obligatoires en vertu de l'article 1er bis.* »
La mairie vous remercie du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.
Pour toute information, contactez le 04 50 42 89 21 ou 04 50 42 89 22, mairie@ville-gex.fr et connectez-vous sur www.ville-gex.fr

LE MOT DU MAIRE

Gérard PAOLI
Maire de Gex
Conseiller général

Afin de ne pas retarder, pour cause de « période électorale », les investissements et projets indispensables, le budget 2014 a été, comme à l'accoutumée, voté en décembre. Il fait d'ailleurs l'objet du dossier de ce numéro de « l'Écho de Gex ». Le projet principal est celui de l'agrandissement du groupe scolaire de Parozet, puis viennent ensuite la création d'un 2e centre de loisirs et enfin la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires.

Pour ma part, ne me représentant pas à vos suffrages aux élections de mars prochain, je tenais à vous dire combien ces près de vingt années passées à la tête de la mairie ont été intéressantes, prenantes et combien il a été enthousiasmant de pouvoir réhabiliter le Gex ancien, de pouvoir créer des services dont vous aviez besoin.

Nous vous avons toujours dit la vérité, exposé, expliqué notre démarche aussi bien au niveau de nos réunions de quartiers (près de 80) ou publiques qu'au niveau du conseil municipal, en ayant toujours eu un langage net sans « langue de bois ».

Vous avez été souvent râleurs, rouspéteurs, critiques mais avez toujours joué le jeu du juste retour exprimant, vous aussi, clairement vos remarques, satisfactions et insatisfactions.

Je vous remercie d'avoir participé, de nous avoir aidés dans nos démarches. Les années ont passé très vite et j'ai fortement aimé cet échange riche et direct qui nous a permis d'avancer ensemble pour Gex.

Très amicalement.

Les échos

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE GEX

La Gymnastique Volontaire de Gex et celle de Segny ont organisé à l'initiative du Comité directeur de l'Ain, affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, une journée découverte « Tendance Party EPGV ». Cette manifestation s'est déroulée le samedi 16 novembre 2013 à Segny et a remporté un franc succès. Une centaine de participants (licenciés ou non licenciés) ont apprécié les cours de step, cardio-boxe, zumba et body stretch donnés par Jimmy, un professionnel venu de Paris.

340 membres profitent déjà des cours dispensés par la GV (aquagym, stretching, abdo-fessier, pilates, step, ...). Veuillez dès maintenant noter la date de la prochaine marche populaire qui aura lieu le **dimanche 18 mai 2014**. Nous vous y attendons nombreux !

Pour tout renseignement, veuillez consulter notre site web : http://www.gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr/

BALADE THERMOGRAPHIQUE

Hélianthe, la Communauté de Communes du Pays de Gex et la Commune de Gex vous invitent à une balade thermographique le mercredi 19 février

Promenez-vous dans le centre-ville ancien de Gex accompagné d'un conseiller énergie d'Hélianthe. Celui-ci, muni d'une caméra thermique prend des clichés des logements : murs, fenêtres, etc. et vous renseigne sur les déperditions de chaleur des habitations.

Photo : Danièle Martel - Le Progrès

Après la balade, un temps en mairie permet au conseiller d'extraire les clichés de la caméra et d'apporter des conseils personnalisés pour chaque logement.

Mercredi 19 février de 18 h 30 à 20 h 30
Rendez-vous à 18 h 30 devant la mairie de Gex.
Participation gratuite.

Plus d'infos : Hélianthe au 04 74 45 16 46
ou la CCPG au 04 50 42 65 00

Hélianthe, association départementale, assure le service INFO-ÉNERGIE de l'Ain avec le soutien de l'Ademe, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Ain.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

9 décembre 2013

Une grande partie de ce conseil a été consacrée à l'examen des budgets primitifs 2014 de la commune, de la ZA de l'Aiglette et la forêt. Après de nombreux échanges, ces budgets ont été tous votés et les taux d'imposition locaux sont inchangés pour 2014. Les élus ont approuvé les programmes des coupes et des travaux de la forêt pour 2014, la mise à jour du tableau des emplois communaux.

Monsieur le Maire est autorisé à signer :

- la convention de coopération culturelle entre la ville de Genève et la ville de Gex, ainsi que celle sur la mise à disposition de locaux entre la ville de Gex et la FRATE FORMATION,
- un avenant au protocole avec les centres musicaux ruraux,
- les actes concernant les servitudes de passage des eaux usées et de passage pluvial sur le programme immobilier des « Jardins de Parozet »,
- une convention de mandat pour la réalisation des travaux de maintenance au Collège Georges Charpak pour 2014-2018,
- une convention entre la commune et la Communauté de Communes du Pays de Gex dans le cadre du PUP des Contamines pour les travaux d'eau potable.

Le conseil a accepté la participation aux frais de fonctionnement par élève de l'institution de Jeanne d'Arc, en 2014 et la mensualisation des charges de logements communaux et de fonction. Des garanties d'emprunts sont accordées à Dynacité pour des logements sociaux rue du Creux du Loup et à la société HALPADES pour le projet Eden Roc rue de Gex la Ville.

13 janvier 2014

Tout d'abord, la décision modificative concernant le budget primitif communal 2014 a été approuvée par le conseil. Des garanties d'emprunts ont été accordées à la SEMCODA pour la construction de logements sociaux à Château-Gagneur et à HALPADES pour la réalisation de logements sociaux rue du Creux du Loup au lieu-dit « La Baraque ». Enfin, monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant l'accueil de loisirs sans hébergement pour les écoles de Parozet, Perdtemps et Vertes Campagnes.

Réforme sur les rythmes scolaires

Quel emploi du temps pour la rentrée de septembre 2014 dans nos écoles maternelles et élémentaires ?

Après la promulgation du décret sur les nouveaux rythmes scolaires du 24 janvier 2013, la mairie de Gex avait fait le choix de reporter l'application de cette réforme à la rentrée scolaire 2014.

Un petit rappel de la réforme pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires :

- les élèves auront toujours au total **24 heures d'enseignement obligatoire par semaine**,
- ils iront à l'école **quatre jours et demi par semaine**, dont le mercredi matin,
- ils n'auront **pas plus de 5 heures 30 d'enseignement obligatoire par jour**, ni plus de 3 heures 30 par demi-journée,
- ils devront avoir une **pause méridienne d'au moins 1 heure 30**.

Il est précisé que **les enfants continueront à être pris en charge par la collectivité au minimum jusqu'à l'ancienne heure de fin de la classe**, soit 16 h 30.

Des consultations ont été effectuées auprès des différents acteurs qui interviennent auprès des enfants (directeurs d'école, enseignants, représentants de parents d'élèves, associations, personnel communal). Deux emplois du temps scolaire ont été arrêtés à savoir :

- **emploi du temps n°1 :** les activités périéducatives auront lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.
- **emploi du temps n°2 :** les activités périéducatives seront organisées deux jours par semaine de 15 h à 16 h 30 soit 1 h 30.

Ces deux propositions ont fait l'objet d'un vote au sein de chaque conseil d'école au 1er trimestre. Les écoles maternelles ont approuvé l'emploi du temps n°1 et les élémentaires, le n°2. Afin de recueillir l'avis de toutes les familles, la commune leur a adressé un questionnaire le 13 décembre présentant les deux emplois du temps. Plus de 374 questionnaires représentant 54 % des enfants scolarisés ont été rendus aux enseignants et analysés par le service scolaire de la mairie.

Il ressort que l'emploi du temps n°1 a recueilli 182 voix soit 50 % et l'emploi du temps n°2, 177 voix soit 48.6 %.

Ces résultats ont été présentés lors du comité de pilotage sur les rythmes scolaires réuni le 15 janvier 2014, celui-ci étant composé d'élus, des services municipaux, des directeurs d'écoles et de représentants de parents d'élèves.

Au vu des votes des conseils d'écoles et des résultats de la consultation, **la mairie a donc choisi l'emploi du temps n°1 à savoir des activités péri-éducatives chaque jour (sauf le mercredi) de 15 h 30 à 16 h 30**. Il permet, en effet, d'avoir le même horaire de sortie de l'école chaque jour, de respecter le principe d'allègement du temps d'enseignement quotidien et d'offrir une organisation plus structurée pour les enfants. Les enfants iront à l'école le mercredi matin, la pause méridienne sera augmentée d'un quart d'heure et l'école sera terminée à 15 h 30 (sauf mercredi à 11 h 30). La proposition de temps scolaire a été transmise au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour approbation.

Les activités proposées à la rentrée prochaine, seront **gratuites et facultatives**. Environ 60 à 75 personnes (animateurs du centre de loisirs, atsem, associations, …) interviendront chaque jour dans les écoles ou à proximité (pour les plus grands) et proposeront de nombreuses activités de découverte et d'éveil pour les enfants.

Une communication spécifique sera envoyée dans les prochains mois aux parents pour leur préciser les modalités d'application de cette grande réforme.

	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h15	13h15-15h30	15h30-16h30	16h30-18h
Lundi	Périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités périéducatives	Périscolaire
Mardi	Périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités périéducatives	Périscolaire
Mercredi	Périscolaire	Enseignement	Cantine Accueil de loisirs	Accueil de loisirs		
Jeudi	Périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités périéducatives	Périscolaire
Vendredi	Périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités périéducatives	Périscolaire

>>> Retrouvez les résultats du questionnaire sur www.ville-gex.fr :
1 - analyse du questionnaire famille
2 - données chiffrées du questionnaire

Budget 2014 : tout ce qu'il faut savoir

Le vote du budget est l'un des actes majeurs d'une collectivité car il fixe les grands projets qui seront conduits durant l'année et ses orientations en matière de gestion financière.
Après le débat d'orientations budgétaires de novembre 2013, les budgets 2014 (communal, Za de l'Aiglette et de la forêt) ont été votés lors du conseil municipal du 9 décembre 2013.

Quels sont les principaux axes ?

Les taux d'imposition votés en 2013 sont maintenus en 2014 et les investissements seront réalisés sans recours à l'emprunt. La dette de Gex est de 850 euros par habitant alors que la moyenne française est proche des 1 500 euros.
Les investissements les plus conséquents concernent l'aménagement de la mise aux normes d'accessibilité de l'école primaire de Perdtemps, le réseau d'eaux pluviales de Parozet et les travaux liés au Plan Urbain Partenarial (PUP) du secteur des Contamines.
Par ailleurs, au vu des résultats figurant au compte administratif 2013, de nouveaux investissements pourront être programmés.

Dans les anciens ateliers municipaux situés dans l'enceinte de l'espace Perdtemps, il est prévu d'aménager une salle qui pourra être utilisée comme lieu d'accueil des familles, lors d'obsèques, mais également des personnes attendant pour passer le permis de conduire. Deux bureaux seront aussi créés pour PGPA et permettront d'envisager une extension de l'Office de tourisme, à l'étroit dans son chalet.

École de Perdtemps : il convient, comme la loi l'impose, de mettre cette école aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le cabinet Triangle a transmis plusieurs propositions à la Commune dont l'installation d'un ascenseur. Deux classes supplémentaires seront créées.

Quels projets et améliorations pour les Gexois ?

De nombreux projets ont été inscrits au budget 2014 qui concernent tant les domaines de l'enfance, du scolaire, de la voirie que de l'environnement.

Mise aux normes de l'éclairage public	36 000 €
Études du réseau d'eaux pluviales Parozet	60 000 €
(travaux inscrits ultérieurement)	(923 000 €)
Acquisition de terrains en vue de la création de bassins de rétention Creux du Loup et Pitegny	310 000 €
Étude de l'aménagement de la voirie en haut du Creux du Loup	40 000 €
Réfection et réseaux du chemin du Bois de la Motte	54 000 €
Voirie rue du Château	70 000 €
Trottoirs et voirie rue de Pitegny	50 000 €
Trottoirs rue de la Folatière	60 000 €
Étude de la voirie rue des Vertes Campagnes	20 000 €
Création d'un fossé rue de l'Etraz	7 500 €
Reprise des pavés rue des Terreaux	38 000 €
Mise aux normes des passages piétonniers pour les personnes à mobilité réduite	75 000 €
Éclairage public rue de Paris	135 000 €
Bornes électriques pour le marché	25 000 €
Aménagements du secteur des Contamines	1 042 000 €
Renforcement des murs de l'église et des Terreaux	6 000 €
Radars pédagogiques école Parozet	12 000 €
Étude pour l'aménagement de pistes cyclables	50 000 €
Matériels de voirie et véhicules techniques	303 700 €
Illuminations de Noël	15 000 €
Acquisitions de terrains	98 000 €
Accès de secours incendie école Perdtemps	12 000 €
Équipements écoles, informatique mairie	78 400 €
Amélioration et mises aux normes de la piscine	18 500 €
Études et assistance pour le projet centre-ville et la mission PLU	15 000 €
Aménagement d'une salle d'accueil aux anciens ateliers à Perdtemps	121 000 €
Étude pour le parking relais PIP transports publics	35 000 €
Aménagements du cimetière	100 000 €
Reprise des escaliers d'accès à la bibliothèque et à l'école de musique	14 500 €
Fibre optique et vidéo protection à l'Aiglette	55 000 €
Travaux au collège	30 000 €
Locaux de la Police Municipale	40 000 €
Total des dépenses d'équipements	**3 026 600 €**
Emprunts et dettes assimilées	**3 236 500 €**

École de Parozet : la Commune a acheté une propriété située à proximité du groupe scolaire de Parozet. Afin de prévoir l'arrivée de nouveaux élèves liée à la livraison de programmes immobiliers, une extension de cette école est lancée. Il est envisagé notamment la construction de 7 nouvelles classes dont 3 en maternelle et 4 en élémentaire, une restructuration-extension de la cantine et un agrandissement du centre de loisirs.

Budget 2014 : des projets pour les Gexois

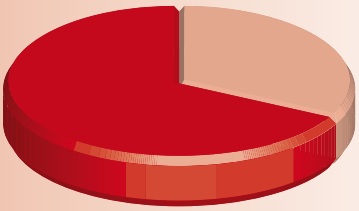

- Investissement 7 496 100 € (32,53 %)
- Fonctionnement 13 498 000 € (67,47 %)

Dépenses de fonctionnement 13 498 000 €

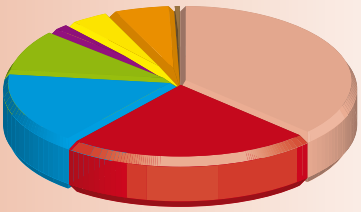

- Charges de personnel 5 092 000 € (37,72 %)
- Charges à caractère général 3 212 500 € (23,79 %)
- Virement à la section d'investissement 2 073 600 € (16,36 %)
- Autres charges de gestion 1 309 900 € (9,70 %)
- Charges financières 330 000 € (2,44 %)
- Dotation aux amortissements 600 000 € (4,44 %)
- Atténuation de produits 820 000 € (6,07 %)
- Divers 60 000 € (0,44 %)

Recettes de fonctionnement 13 498 000 €

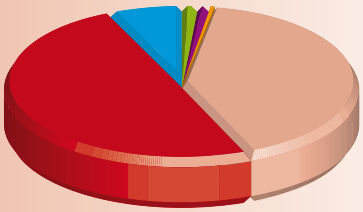

- Atténuation de charges 205 000 € (1,51 %)
- Autres produits de gestion courante 149 000 € (1,10 %)
- Produits exceptionnels 30 000 € (0,22 %)
- Dotations et subventions 5 523 000 € (40,91 %)
- Impôts et taxes 6 723 000 € (49,80 %)
- Produits des services 868 000 € (6,46 %)

Recettes d'investissement 7 496 100 €

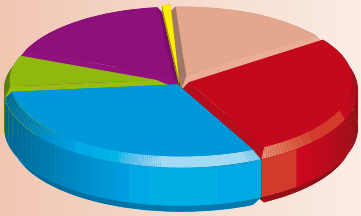

- Dotations fonds divers 1 212 000 € (16,16 %)
- Virement de la section fonctionnement 2 073 600 € (27,66 %)
- Emprunts 2 297 500 € (30,65 %)
- Amortissements et provisions 600 000 € (8,00 %)
- Subventions d'investissements 1 283 000 € (17,11 %)
- Divers 30 000 € (0,40 %)

Les Gexois

HOMMAGE À

Jeannine CAMUT

Douceur, service, gentillesse. Un cœur grand comme ça. Tous ceux qui ont connu Jeannine Camut savent que ces mots la décrivent au mieux.

Pendant ses années d'institutrice à la petite école des Saints Anges, puis à Perdtemps, et enfin à Parozet, c'est ce sourire irremplaçable qui a accueilli, 30 ans durant, les enfants de grande section de Gex et leurs parents. Tous se rappellent son engagement au service de l'éducation, de l'école publique et son amour pour accompagner les premiers pas à l'école.

Mais son enthousiasme a aussi profité au groupe folklorique de « La Tiocanie ». Danseuse émérite, secrétaire toujours disponible, elle a sillonné avec ce groupe les routes de France et du monde, que ce soit pour des manifestations et spectacles folkloriques, ou juste pour le plaisir de découvrir, avec des amis, de nouveaux horizons. Ce sont aussi des horizons intérieurs qu'elle explorait grâce à sa pratique assidue du yoga, qui fut porteuse dans ces derniers moments de vie.

Après avoir fait face à la maladie avec courage, Jeannine s'est éteinte chez elle le 7 décembre 2013. Merci à la mère, à l'amie précieuse, pour tout ce que nous avons partagé avec toi.

L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE...

À PARTIR DU 13 JANVIER 2014 : DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 & 14 h 30 - 17 h 30, le samedi : 8 h 45 - 13 h
Pendant les vacances scolaires d'hiver : du lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 & 14 h 30 - 17 h 30, le samedi et le dimanche : 8 h 45 - 13 h

VOUS ALLEZ SKIER À LA STATION MONTS-JURA : GAGNEZ DU TEMPS EN ACHETANT VOS FORFAITS À L'OFFICE

Durant toute la saison, l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille vous propose des forfaits adaptés à vos envies de **ski alpin**, de **ski de fond**, de **randonnées en raquettes**.
Des **ski-bus**, au départ de Gex, vous transportent jusqu'à La Vattay, La Faucille ou Crozet pour 2 € l'aller-retour.
Nos conseillères en séjour sont également disponibles pour vous présenter les **itinéraires de randonnées raquettes** ou vous faire découvrir les programmes hivernaux des guides accompagnateurs en montagne, afin d'appréhender la nature en toute sécurité.
Tous les mercredis : **sorties raquettes en nocturne et fondue en refuge**, départ à 18 h du Col de la Faucille, encadrées par Carole Cheneval, accompagnatrice diplômée.
Tarif : repas, boissons et guides : 34 €/pers. Tarif famille : 110 € pour 2 adultes et 2 enfants. Matériel non fourni.
Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.
Le vendredi 14 février : **sortie nocturne en raquettes à la pleine lune suivie d'un repas**, encadrée par Carole Cheneval, accompagnatrice diplômée.
Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.

POUR LES AMOUREUX DE LA PÊCHE

Les **permis de pêche du Groupement des Pêcheurs Gessiens** sont en vente à l'O.T.P.G.F. et vous permettent de pêcher dans la majorité des étangs et cours d'eau de tout le Pays de Gex, dans le Rhône et toutes les réciprocités départementales !

Renseignements : Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc – B.P. 436 – 01174 GEX Cedex – 04 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com – www.paysdegex-lafaucille.com

ÉVÉNEMENT

FÊTE DE LA BIÈRE DIMANCHE 23 FÉVRIER 2014

Dès 12 h à l'espace Perdtemps. Organisée par la Batterie Fanfare « La Gessienne ». Bonne humeur au rendez-vous pour toutes les familles. Tarif repas et spectacle : adultes : 20 € et enfants : 12 €. Gratuit pour les enfants costumés. Réservations : Office du Tourisme, membres de la Batterie Fanfare ou sur place.
Tél. 06 01 82 41 58 – didierfavre.bfgex@gmail.com
www.batteriefanfare-lagessienne.org

Zoom sur...

Dimanches 23 et 30 mars 2014

Les élections municipales et communautaires

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Voter : un geste citoyen

Qui les Gexois vont-ils élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire vos conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints seront élus par le conseil municipal. La commune de Gex ayant dépassé le seuil des 10 000 habitants, 33 élus siègeront à compter de mars 2014 alors qu'ils sont 29 aujourd'hui.

En même temps, vous élirez pour la première fois des conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Gex dont la commune est membre. **Vous élirez donc également 7 conseillers communautaires titulaires et 2 suppléants.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une seule fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.
Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus au scrutin à la représentation proportionnelle. Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier. **Vous ne devrez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français(e), vous pourrez voter, à condition d'être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune.
Si vous êtes ressortissant(e) de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit(e) sur la liste électorale complémentaire de la commune de résidence.
Comme habituellement, vous devrez présenter une pièce d'identité, le jour du scrutin, pour pouvoir voter.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.
La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur **http://service-public.fr/**. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :
http://www.interieur.gouv.fr/
Rubrique Élections

Source :
Association des Maires de France

Service élections mairie de Gex :
04 50 42 63 00 et www.ville-gex.fr

Les électeurs de Gex sont répartis dans 5 bureaux de vote tous localisés à l'espace Perdtemps et qui seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

La tribune gexoise

Gex demain

Quelle fonction pour un Maire et son Conseil ?

Pour certains, la population doit être plus impliquée dans les actions communales, concertée, doit pouvoir jouer son rôle de participation et de « force de proposition » au niveau des Commissions municipales ou l'organisation de référendums.

C'est oublier que nous avons mis en place des « réunions de quartiers » qui permettaient d'avoir cette consultation, ce retour, ces propositions dont nous avons toujours tenu compte.

Quant aux Commissions municipales ouvertes, nous avons essayé de les mettre en place sans résultat positif car les personnes ne participaient pas sur le long terme, changeaient constamment et il a été vite constaté que c'était ingérable puisqu'il fallait, à chaque fois, recommencer au point de départ en devant réexpliquer, mettre au courant les nouveaux venus.

Quant au grand reproche fait par l'opposition, il a porté, de manière fréquente, sur le trop de constructions à Gex. C'est oublier que les autorisations de construire sont données selon l'application légale du Plan Local de l'Urbanisme, que dans ce plan nous avons enlevé à la construction plus de 30 hectares, que ces constructions ont permis d'amener le nombre de logements nécessaires à une population augmentant de près de 5 % par an dans le Pays de Gex et réalisant ainsi les 25 % des logements sociaux exigibles par la loi.

Que durant ces près de 20 ans à la tête de la ville, nous avons pu construire les édifices nécessaires (écoles, équipements sportifs et de loisirs, routes, …) pour nos concitoyens tout en gérant, de manière on ne peut plus saine, les finances communales puisque vos impôts n'ont évolué dans cette période que d'un montant très inférieur à l'inflation et que nous avons pu désendetter la ville, la dette par habitant diminuant de moitié.

Ne me représentant pas aux prochaines municipales, je pense pouvoir être satisfait de cette gestion qui aura été d'écoute, de réalisations nécessaires, de services amenés et d'embellissement de notre ville.

Gérard PAOLI
Maire de Gex

Groupe « Solidaires pour l'Avenir de Gex »

Notre bilan sur la mandature 2008-2013

Dans l'Écho de Gex n°31 de mars 2008, nous déclarions : « …*Quant aux trois élus de notre liste, ils participeront assidûment et avec un esprit positif aux débats communaux. Néanmoins, ils ne manqueront pas de s'opposer à la majorité chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire pour défendre la qualité de la vie dans notre commune et dans le Pays de Gex, pour limiter l'envolée des impôts locaux, l'envolée des prix des services délégués comme l'eau, les ordures ménagères...* ».

Nous voici au bout du chemin avec la conviction d'avoir rempli notre contrat tant par notre travail, que par nos critiques toujours constructives, comme en témoignent les exemples ci-dessous :

- Budget : notre examen scrupuleux des budgets, notre souci d'économies ont été permanents et pas toujours du goût de la majorité ;
- Urbanisme : nous avons fermement dénoncé la frénésie urbanistique actuelle, illustrée par la démesure des projets de rénovation du Centre-Ville, des Contamines et de la Zone UB. Nous préférons une approche qui se préoccupe d'abord de la voirie, du parking et des transports pour mieux préciser les caractéristiques de l'urbanisation future possible, en concertation avec les Gexois ;
- Château Gagneur : nous avons soutenu l'achat de ce domaine avec en vue la réalisation d'un centre de loisirs et de logements sociaux, et non pas pour faire un « coup immobilier », en le revendant au privé ;
- BHNS : interaction directe avec le Conseil Général pour défendre un trajet du BHNS desservant également le quartier de l'Aiglette et celui des Vertes Campagnes ;
- CCPG : nous avons déploré l'absence de concertation du Conseil Municipal pour les décisions importantes de l'Assemblée Communautaire (une seule commission intercommunalité réunie par an !). La participation d'un de nos élus à la Commission Consultative des Services Publics Locaux nous a permis de pallier l'absence de communication des délégués communautaires de Gex et de donner notre avis sur les votes de la Communauté de Communes :
  - gestion et Valorisation des Déchets et mise en place de la Redevance Incitative ;
  - délégation de l'alimentation en eau potable et de son assainissement ;
  - environnement, Agenda 21 : lors de chaque préparation du budget primitif, nous avons proposé d'accroître les réseaux de déplacement doux dans notre commune, sans grand succès.
- Site Internet : nous avons apporté des propositions précises à la refonte du site Internet communal, regrettant que les plus prometteuses (ex : débats citoyens interactifs, documentation complète) n'aient pas été retenues.

Autre promesse tenue : « *Vous serez tenus informés de nos positions sur les choix communaux et intercommunaux, par notre site : Le Dahu futé* ». Pour en juger, il suffit de relire nos articles, nos dossiers toujours d'actualité dans le contexte des prochaines élections.

Jacques TIREFORD, Michel AMIOTTE, Marianne KAHNERT, Philippe GAVILLET et Danièle BERNARD | www.dahugex.fr

Humanisme et participation

Tout d'abord permettez-nous au nom de la liste Humanisme et Participation de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2014, vœux de santé bien sûr, mais aussi vœux de bonheur et de réussite dans vos projets.

Lors du Conseil Municipal du 9 décembre 2013, à l'occasion du débat sur le Budget Primitif 2014, les échanges ont dérivé sur la notion de démocratie participative, de participation des citoyens à la vie de leur commune.

Deux conceptions se sont affrontées ce jour là.

Celle de la majorité sortante d'une part, celles des minorités d'autre part.

Celle de la majorité est classique : « *les électeurs nous ont élus sur un programme, nous le mettons en œuvre et nous sommes jugés 6 ans plus tard. Des réunions de quartiers ont été mises en place cela est suffisant* », certain dans la majorité affirmant même « *qu'entre l'élu et le citoyen il ne doit rien y avoir : tout corps constitué (associations par exemple) étant une entrave entre les citoyens, le maire et son conseil municipal.* »

Pour Humanisme et Participation, cette vision de la politique (surtout de celle de proximité) est dépassée.

Elle est dépassée parce que :

– on ne gère pas un commune de bientôt 12 000 habitants comme l'on gère un village.

– on ne peut pas écarter les habitants d'une ville comme Gex de toute expression pendant 6 ans, surtout dans une région comme le Pays de Gex soumise à des mutations rapides et intenses.

– on ne peut plus faire de la politique de proximité de manière autoritaire, passant en force sur tous les dossiers, en en cachant les enjeux véritables, pour des prétextes d'efficacité et de rapidité dans l'action.

Le dossier du centre-ville mais aussi d'autres secteurs de Gex montre bien les limites de ce fonctionnement.

Pour Humanisme et Participation le fonctionnement harmonieux d'une commune passe par l'équilibre entre un conseil municipal élu (donc légitime) qui applique son programme en passant par le vote en conseil municipal et la concertation avec les habitants qui doivent avoir à la fois un rôle de contrôle du travail du Conseil Municipal mais aussi un rôle de propositions pour la ville.

Pour que cela puisse fonctionner il faut que cette participation s'inscrive dans la durée, les consultations ponctuelles ne pouvant remplir ces rôles.

Elle devra être organisée autour de l'information (un site internet participatif) et autour de la concertation régulière qui pourra prendre la forme de conseils de quartiers, de participation à certaines commissions municipales ou à l'organisation de référendums.

Plusieurs villes de France (de tendances politiques différentes) ont déjà mis en œuvre ces outils participatifs avec des résultats positifs.

Notre liste Humanisme et Participation est certaine que Gex saura les mettre en œuvre.

Henri REDIER DE LA VILLATTE
Muriel CHARRE

Se divertir à Gex

ÉVÉNEMENTS

SAISON CULTURELLE

> « YODELING », MUSIQUES ANCIENNES ET MÉDIÉVALES VENDREDI 28 FÉVRIER À 20 H 30 À LA SALLE DES FÊTES

Sandrine Aucher, Karine Safar, Françoise Morel, Gilles Defoin et Mikhaël-Loup de Grafitti vous proposent un concert de musiques anciennes (médiévale, renaissance, baroque) et traditionnelles (de plusieurs pays) vous permettant d'apprécier voix, instruments et danses à travers l'histoire. La prestation sera suivie d'un échange avec le public.

> « ANIMAUX SAVANTS… HUM ! » MERCREDI 5 MARS À 16 H À LA SALLE DES FÊTES

Spectacle jeune public, à partir de 3 ans, avec Anna Roy, ventriloque.
Vraiment pas facile d'être dresseur d'animaux avec Rufus le chien, Roussette la vache, Gaëtan le toucan, Séverin le serpent, Zané le chimpanzé…

> « TRIO MOREAU » VENDREDI 21 MARS À 20 H 30 À LA SALLE DES FÊTES

Avec Jean-Louis Moreau (guitare et chant), Jimmy Bastard (guitare) et Gilles Vuilleumier (contrebasse).
Une soirée où les textes originaux et bien ciselés, chansons miroirs ou chansons à tiroirs, de Jean-Louis Moreau vous conduiront de sa rue à son monde grâce à des mises en musique aux accents jazz, manouche et autres.

Tarifs : 8.10 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4.30 € ; « passeport culture jeune » : 3.80 €.
Ouverture des portes : 15 minutes avant le spectacle.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et sur place en fonction des places disponibles.
Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

SALON NATURE & VIE DU 4 OU 6 AVRIL 2014

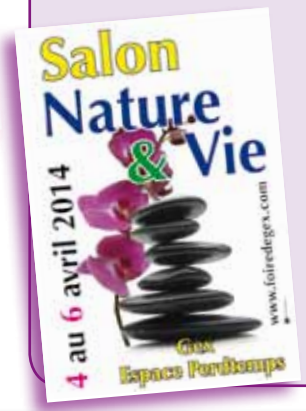

À l'espace Perdtemps. Organisé par Pays de Gex Promotion et Animation. 04 50 42 35 45 www.foiredegex.com

AGENDA

Institutionnel

> **Lundi 3 mars : 18 h 30**
Réunion du Conseil municipal en salle du Conseil
> **Dimanche 23 mars : 8 h à 18 h**
1er tour des élections municipales et des délégués communautaires à l'espace Perdtemps
> **Dimanche 30 mars : 8 h à 18 h**
2e tour des élections municipales et des délégués communautaires à l'espace Perdtemps

Médical

> **Lundi 17 mars : 10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h**
Don du sang à la salle du Vidolet de Cessy ainsi que dans le camion
> **Lundi 7 avril : 14 h 30 à 16 h 30**
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Avenue de la Poste

Social

> **Samedi 8 mars**
Journée de la Femme au cinéma « Le Patio » (séances gratuites pour les femmes)
14 h : « 9 mois ferme »
20 h 30 : « Yves Saint Laurent »

Auditions et concerts à l'École de Musique

> **Dimanche 2 février : 17 h 30**
Récital de violon et piano
> **Vendredi 21 février : 20 h**
Auditions chant et saxophone
> **Samedi 22 février : 18 h**
Audition de guitare classique
> **Dimanche 23 février : 17 h 30**
Concert des professeurs de l'École de Musique
> **Samedi 15 mars : 20 h**
« Le printemps des poètes », salle l'Expo organisé par la mairie
> **Mercredi 26 mars : 19 h 30**
Audition de la classe de piano de S. Alvarez

Associations / Écoles

> **Samedi 8 février : 19 h 30**
(ouverture des portes à 18 h 30)
Danse Move Time Style (DTMS). Zumba Masterclass à l'espace Perdtemps. Tarif : 20 €. Renseignements et réservations : 06 65 79 72 81 ou joce68971@live.fr
> **Dimanche 9 février : 15 h**
(ouverture des portes à 13 h 30)
Loto de l'Oiseau organisé par les Chevaliers de l'Oiseau à l'espace Perdtemps
> **Samedi 15 février : 19 h**
Repas dansant du Twirling Bâton à l'espace Perdtemps, démonstrations de twirling. Réservations : 06 33 32 64 07 ou reservations@twirling-gex.fr - www.twirling-gex.fr
> **Dimanche 16 février : 17 h**
Au cinéma « Le Patio », ballet GISELLE. Durée : 2 h 30. Chorégraphie : Marius Petipa. Musique : Piotr Illitch Tchaïkovski. Orchestre : Royal Opera House
> **Vendredi 21 février : 19 h**
Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang à la salle Barbara
> **Dimanche 23 février : 12 h**
Fête de la Bière à l'espace Perdtemps (voir page 8)
> **Vendredi 28 février : 20 h 30**
Assemblée générale de l'AAPPMA au local associatif
> **Samedi 15 mars : 9 h à 17 h**
Vide greniers du Sou des Écoles à l'espace Perdtemps. Renseignements : 04 50 99 03 31, après 17 h
> **Dimanche 16 mars : 17 h**
Au cinéma « Le Patio », opéra Don Giovanni de Wolfgang Amadeus Mozart. Durée : 3 h 30. Orchestre : Royal Opera House

> **Mardi 18 mars : 14 h**
Carnaval des écoles (voir encadré)
> **Mercredi 26 mars : 17 h**
Charpak Blanche à la Vattay, organisée par l'association sportive du collège G. Charpak. 18 h : clôture des inscriptions. 18 h 15 : départ de l'épreuve. 20 h : palmarès et buffet
> **Samedi 29 et dimanche 30 mars : 9 h**
Championnat de la Ligue du Lyonnais de Twirling Bâton au gymnase du Turet. Ouvert au public. Petite restauration sur place

Toute l'actualité sportive, culturelle et associative sur www.ville-gex.fr

Gex pratique

État civil

Naissances

Julia FRITZ	02.08.2013
Ileana D'SANTIAGO	18.09.2013
Alessio FORNASIER	26.09.2013
Camille HERBST / GUINARD	16.10.2013
Mathis RODARIE	21.10.2013
Mathys PUYFAGÈS COCO	25.10.2013
Malo BÄRINGHAUSEN	27.10.2013
Nils MERMILLON	31.10.2013
Emmanuel GAUTERON	18.11.2013
Valentin CHAMBARDON	19.11.2013
Mathéo HAUW	22.11.2013
Nadia REJEB	04.12.2013
Axel DRUMM	11.12.2013
Nassir BEN ALLA	14.12.2013
Asma VELOU	20.12.2013

Mariages

Marie BOULLENGER et Frédéric TEIXEIRA	23.11.2013
Georgina RAMIREZ VALERO et Raphaël DERLAND	30.11.2013
Angélique MARCHI et Olivier DUCAMP	06.12.2013
Géraldine ESCALIER et Joao MACEDO	28.12.2013

Décès

Suzanne LAMY née REYGROBELLET	24.11.2013
Jeannine CAMUT née CHARMOLUE	07.12.2013
Bernard CARTIER	14.12.2013
Jeanne BILLET	01.01.2014
Renée VUAILLET veuve LECCIA	06.01.2014

À RETENIR

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 3 mars 2014 à 18 h 30, salle du conseil municipal.
La séance est publique et ouverte à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site www.ville-gex.fr à la rubrique « conseil municipal ».

Information concernant le prochain magazine municipal

En raison des élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars, l'Écho de Gex n°67 d'avril-mai 2014 paraîtra mi-avril et non fin mars. Le dossier sera consacré à la présentation des nouveaux élus gexois.
Merci pour votre compréhension.

Inscriptions scolaires 2014-2015

Votre enfant doit rentrer en septembre 2014 en 1re année de classe maternelle ou élémentaire ? Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site **www.ville-gex.fr** (rubrique Vivre à Gex – Scolaire). N'oubliez pas de joindre un justificatif de domicile. Ils devront être déposés, dûment remplis, au service accueil de la mairie **avant le 12 mai 2014**.
Pour tout renseignement : 04 50 42 63 00 et www.ville-gex.fr

Permanences des élus
Sur rendez-vous uniquement

> Gérard PAOLI, Maire
Mercredi et vendredi matins

> Patrice DUNAND, 1er Adjoint
Personnel, Sécurité, Administration
Communication, Associations / Sports
Lundi : 10 h à 12 h
Mercredi : 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 14 h à 18 h
Samedi : 14 h 30 à 17 h

> Yvette MARET, 2e Adjoint
Logement
Mardi : 15 h à 17 h
Mercredi : 9 h 30 à 11 h

> Marie-Josèphe DINGEON, 4e Adjoint
Urbanisme
Lundi : 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 9 h 30 à 12 h

> Jean-Claude PELLETIER, 5e Adjoint
Travaux, voirie, circulation, transport, bâtiments
Mardi et jeudi : 9 h à 12 h

> Monique MOISAN, 6e Adjoint
Affaires sociales
Mardi et jeudi : 9 h 30 à 11 h

> Gilles GREGGIO, 7e Adjoint
Espaces verts, environnement
Mardi : 9 h à 12 h
Jeudi : 9 h à 12 h

> Catherine GAPIHAN, 8e Adjoint
Économie, tourisme
Lundi : 9 h à 12 h

Horaires d'ouverture

> Mairie
77 rue de l'Horloge – BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00 – Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr – www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

> Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires : mêmes horaires

> Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 18 h à 19 h 45
Mercredi : 14 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Vacances d'hiver :
Du lundi 3 mars au dimanche 9 mars 2014
Lundi au vendredi : 14 h à 19 h 15 ;
samedi : 9 h à 11 h 45 et 14 h à 17 h 45 ;
dimanche : 9 h à 12 h 15
Fermeture du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2014
Tél. 04 50 41 66 21

> Police municipale
Lundi : 8 h à 9 h
Mardi : 8 h à 9 h
Mercredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

> Office de Tourisme Gex – La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 04 50 41 53 85

Éducation

> Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

> Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève à ST GENIS POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

> Conseils juridiques gratuits (CIDF – CDAD – ADIL – avocat – conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

> Mutualité Sociale Agricole
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3e jeudi (sans RV)

> Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Du lundi au vendredi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

> RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle des arcades
4e mardi : 10 h à 12 h
(contacter M.TIGNAC 04 74 50 40 68)

> Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
http://www.ccpg.fr/emploi

> CARSAT
Point Accueil Solidarité
228 avenue des Alpes
Sur RV pris directement à BELLEGARDE :
04 57 94 10 10

Numéros utiles

> Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

> Déchetteries du Pays de Gex
VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public – Horaires d'hiver
(du 2 novembre 2013 au 28 février 2014)
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

> N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toutes autres informations :
04 50 99 12 01
ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

> Pharmacies de garde : 32 37
> Médecins de garde : 15
> Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
> Pompiers : 18
> Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman
(Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) :
08 26 30 00 74
Saint Julien en Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Foire

Vendredi 7 mars 2014, place du Jura de 8 h à 18 h

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX • **www.ville-gex.fr** • Responsable de la rédaction : Gérard PAOLI, Maire • **Nombre d'exemplaires :** 5300
Photos : commission communication, Marie COOSEMANS • **Comité de rédaction :** Véronique BAUDE, Patrice DUNAND, la GVG, Odile MILLEREUX, Office de Tourisme Gex – La Faucille
Création graphique et réalisation : PAO Concept • **Impression :** Estimprim

Imprimé par Estimprim sur papier certifié PEFC